

GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil, c'est la patate chaude

Le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté de communes du Vimeu aura la compétence de l'accueil des gens du voyage. Mais les élus actuels restent flous sur les projets.

V. HÉRY



Les caravanes s'installent régulièrement sur le terrain du stade à Friville-Escarbotin

(Photo d'archives).

Le passage d'une mission évangéliste à Yzengremer a fait beaucoup parler (*Courrier picard* du 22 et 25 août), notamment à cause des dégradations commises dans la commune. Confronté à la situation, le maire, Francis Bourdon, confiait son espoir de voir « *le Vimeu industriel et le Vimeu vert créer une aire d'accueil sur le territoire* ». Au 1^{er} janvier 2017, les deux collectivités auront fusionné. La nouvelle communauté de communes du Vimeu devra prendre de nouvelles compétences, dont celle de l'accueil des gens du voyage. Mais qu'en sera-t-il vraiment ?

Bernard Davergne et Sabrina Holleville, à la tête de ces deux intercommunalités, ont lancé depuis plusieurs mois le chantier de la fusion. Des groupes de travail ont été mis en place. « *Mais cette question précise n'a pas été abordée*, assure la présidente du Vimeu vert. *Dans un premier temps, les discussions portent sur les compétences similaires et celles qu'une communauté de communes a et pas*

l'autre. » Bernard Davergne confirme et dresse le constat : « *Tous les étés, des collectivités sont embêtées avec ce problème. C'est très désagréable pour elles...* »

Depuis plusieurs années, la commune de Friville-Escarbotin fait, par exemple, face à la situation. Les caravanes de missions évangéliques viennent s'installer sur les pelouses du stade municipal. Sans demande ni autorisation préalable. Et sans possibilité d'expulsion rapide. Une situation qui provoque systématiquement la colère du maire, David Lefèvre. L'élu plaide depuis longtemps en faveur d'un accueil tournant des communes sur le territoire. Pour que la même commune ne soit pas toujours impactée. Jusqu'à présent, il n'a pas été entendu.

BERNARD DAVERGNE : « LES ÉLUS DÉCIDERONT »

La prise de compétence par la future communauté de communes du Vimeu réglerait-elle pour autant la question ? Rien n'est moins sûr. Les divergences entre élus risquent d'être accentuées sur un dossier aussi sensible. Bernard Davergne ne montre ainsi pas d'enthousiasme particulier à prendre ce dossier en main : « *Créer une aire spéciale, est-ce vraiment régler le problème ? On sait que ces populations ne s'installent pas systématiquement sur les emplacements dédiés. Elles vont là où elles ont envie d'aller.* »

« *Je suis legaliste par mon métier (ndlr : avocate). Donc, il faudra trouver une solution,* enchaîne Mme Holleville. *Le problème est que nous sommes tenus de respecter la loi, alors que les gens du voyage ne la respectent pas en s'installant où ils le veulent.* » L'élue assure que son territoire est concerné par le problème : des caravanes s'installent régulièrement, sans autorisation, sur des parkings de la zone industrielle des Croisettes, située sur le territoire de Béhen et d'Huchenneville.

« *Les élus décideront* », promet Bernard Davergne. Mais, même s'ils faisaient le choix de se conformer à la loi, il resterait l'épineuse question du lieu d'implantation. Pas sûr du tout que l'une des 26 communes de la future collectivité soit candidate.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)